



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-203**

Séance publique du

21 juillet 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140721-45925-DE-1-1_0
Date de signature : 22/07/2014
Date de réception : mardi 22 juillet 2014
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : GESTION ET PROTECTION DE LA FORET - TRAVAUX D'AMELIORATION EN FORET COMMUNALE - EXERCICE 2014 - DECISION DU CONSEIL

Le 21 juillet 2014 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 15/07/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN. Monsieur Claude MAINA.

Secrétaire : S.DIJON

Madame Christine BERNARD donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T Environnement Urbain et
Hydraulique

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2014

Nomenclature : 3.5

Autres actes de gestion du domaine public

RAPPORTEUR : Mme Christine BERNARD

Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : GESTION ET PROTECTION DE LA FORET - TRAVAUX D'AMELIORATION EN FORET COMMUNALE - EXERCICE 2014 - DECISION DU CONSEIL- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Comme chaque année, l'Office National des Forêts nous a transmis le projet du programme de travaux d'entretien et d'amélioration à réaliser en 2014 en forêt communale :

Objet de l'opération :

1. Canton du Grand Arbois – parcelle cadastrale LC 3(p)

Les travaux :

Création d'une plantation de feuillus sur : 0 ha 50, zone incendiée en 2004 avec absence de régénération naturelle :

- broyage de la végétation basse,
- confection de 400 potets au tractopelle : section 400 m,
- fourniture de 400 plants feuillus et plantes à baies,
- fourniture manchons et tuteurs.

Le coût prévisionnel hors taxes pour ces travaux est évalué à 3200 € HT, soit 3840 € TTC.

2. Canton de la Bastide Neuve – parcelle cadastrale CB 107(p)

Les travaux :

Entretien de plantations résineuses par dépressage sur 07 ha 00, pinède âgée d'environ 35 ans ; le but est de favoriser le développement des plus beaux sujets et de les rendre plus résistants au feu :

- mise à distance par abattage (1/2 environ),
- élagage des tiges sur le tiers inférieur,
- broyage des rémanents et végétation basse,
- enlèvement des manchons grillagés.

Le coût prévisionnel hors taxes de ces travaux est évalué à 14 910,00 € HT, soit 17 892,00 € TTC.

Le coût prévisionnel global hors taxes décomposé dans la fiche jointe est donc évalué à 18 110,00 € HT, soit 21 732,00 TTC.

La Maîtrise d'œuvre des travaux sera assurée par l'Office National des Forêts. Le coût hors taxes de cette assistance technique est de 1 850,00 € HT, soit 2220 € TTC.

En conséquence, je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de faire réaliser les travaux sus visés,
- **SOLLICITER** l'attribution d'une subvention de 50 % auprès du Conseil Général,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de la somme correspondante,
- **PRENDRE L'ENGAGEMENT** de financer la part des dépenses non couverte par la subvention sur les ressources propres de la Ville, au budget 2014, sur la ligne d'imputation 90833 2117 686 qui présente les disponibilités nécessaires,
- **CERTIFIER** que la Commune n'a pas délégué compétences à un regroupement de communes pour l'opération concernée.

DL.2014-203 - GESTION ET PROTECTION DE LA FORET - TRAVAUX D'AMELIORATION EN FORET COMMUNALE - EXERCICE 2014 - DECISION DU CONSEIL-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 52
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

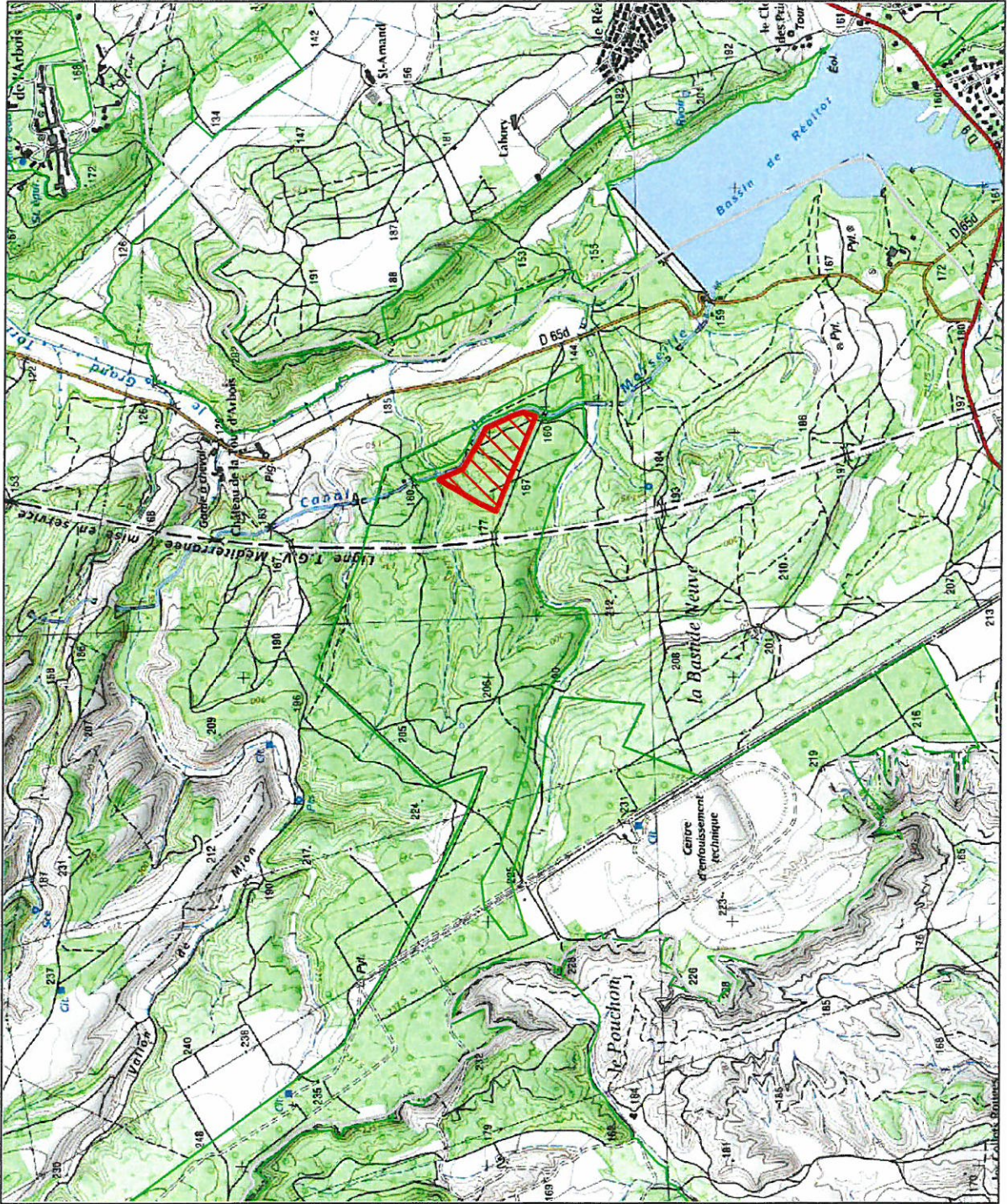
Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
R. MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

AFC Aix-en-Provence

Programme de travaux 2014



- zz_commune
- Parcelle Forestière

Commentaires
Dépressage surface : 7 ha



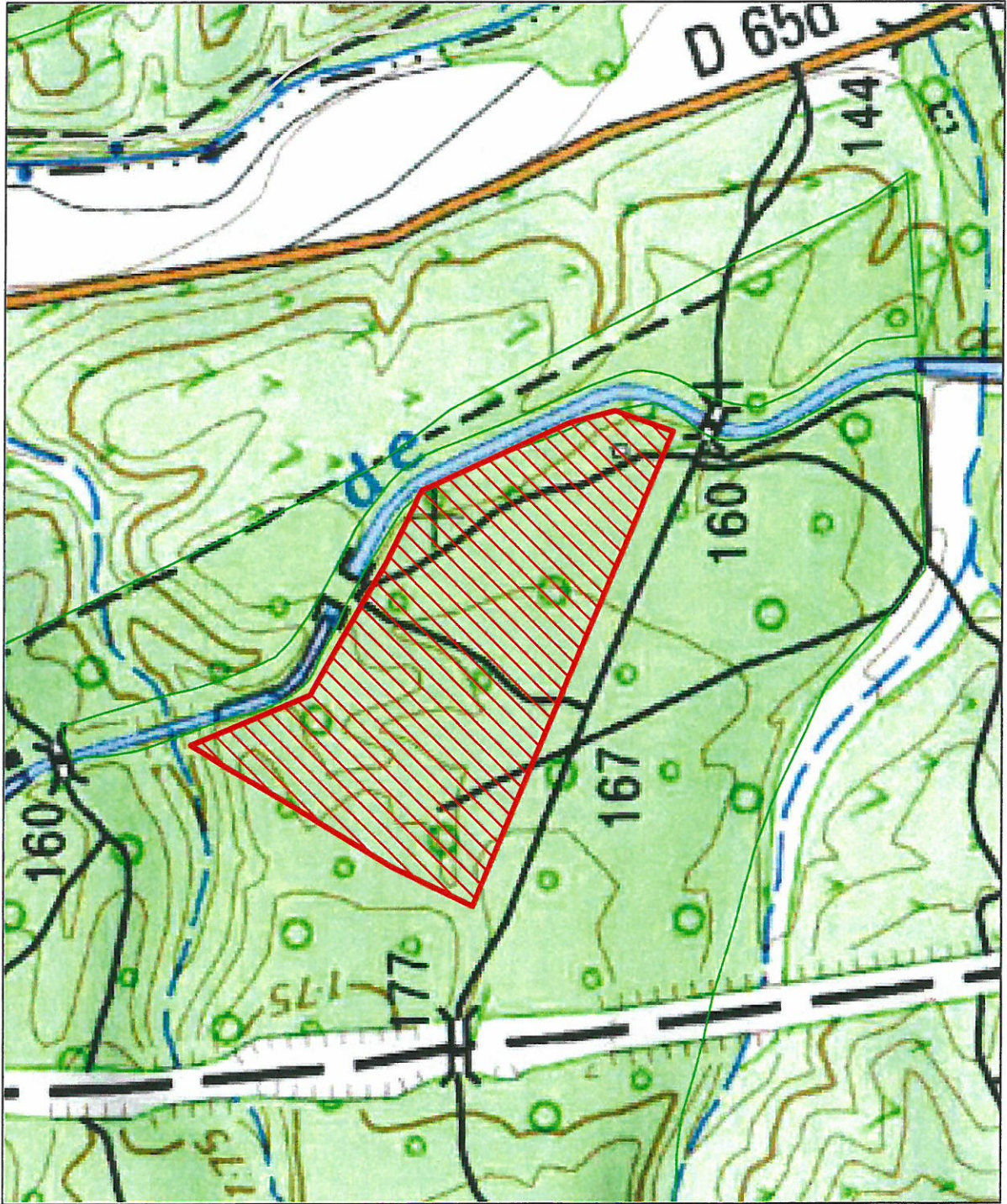
Echelle : 1 : 25000

Auteur : Jean-Yves MARTEL
27/01/2014

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite

AFC Aix-en-Provence

Programme de travaux 2014



- zz_commune
- Parcelle Forestière

Commentaires
Dépressage surface : 7 ha



Echelle : 1 : 5000

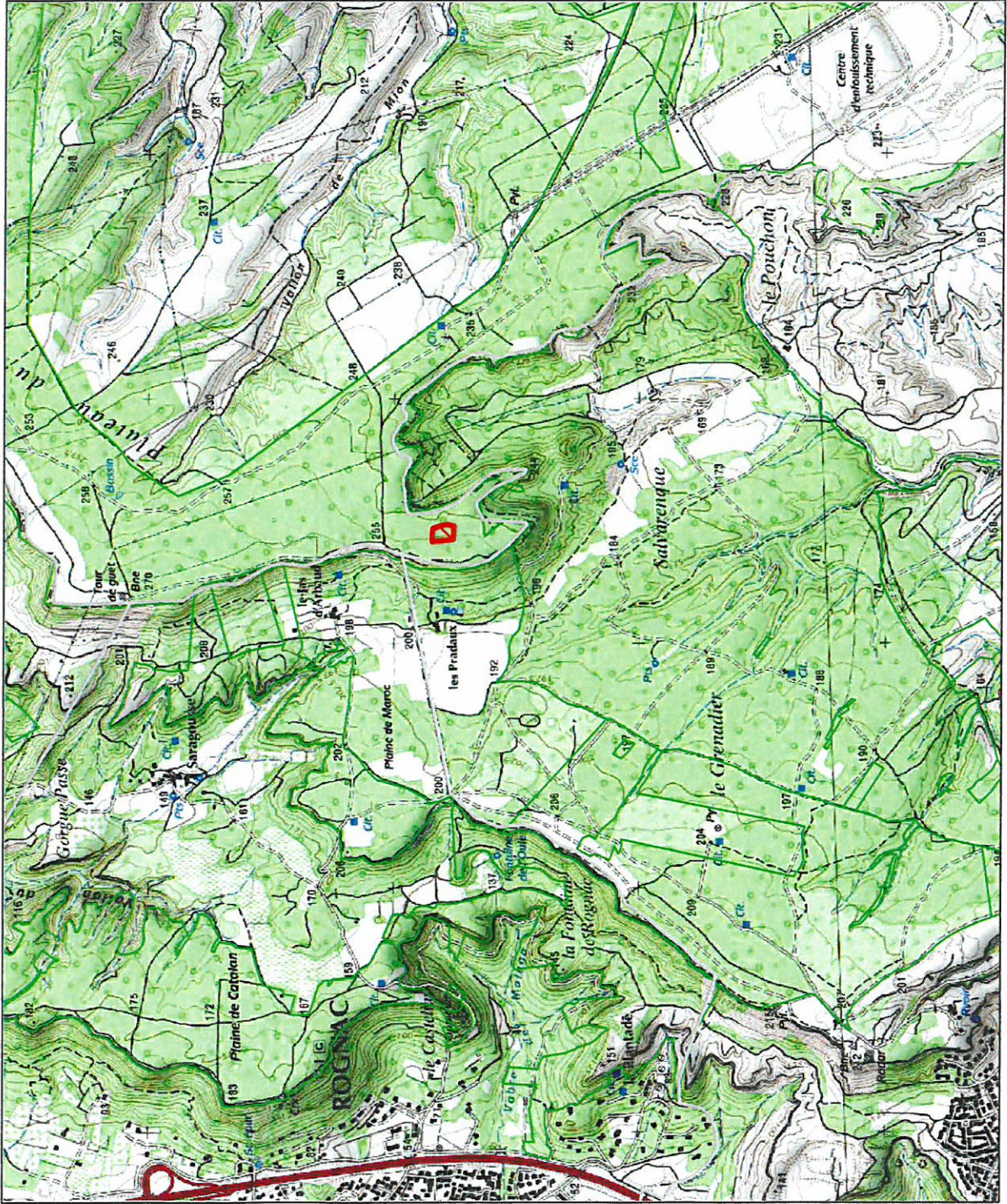
Auteur : Jean-Yves MARTEL

27/01/2014

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite

AFC Aix-en-Provence

Programme de travaux 2014



- zz_commune
- Parcelle Forestière

Commentaires
Plantation de feuillus
Surface 5000 m²



Echelle : 1 : 25000

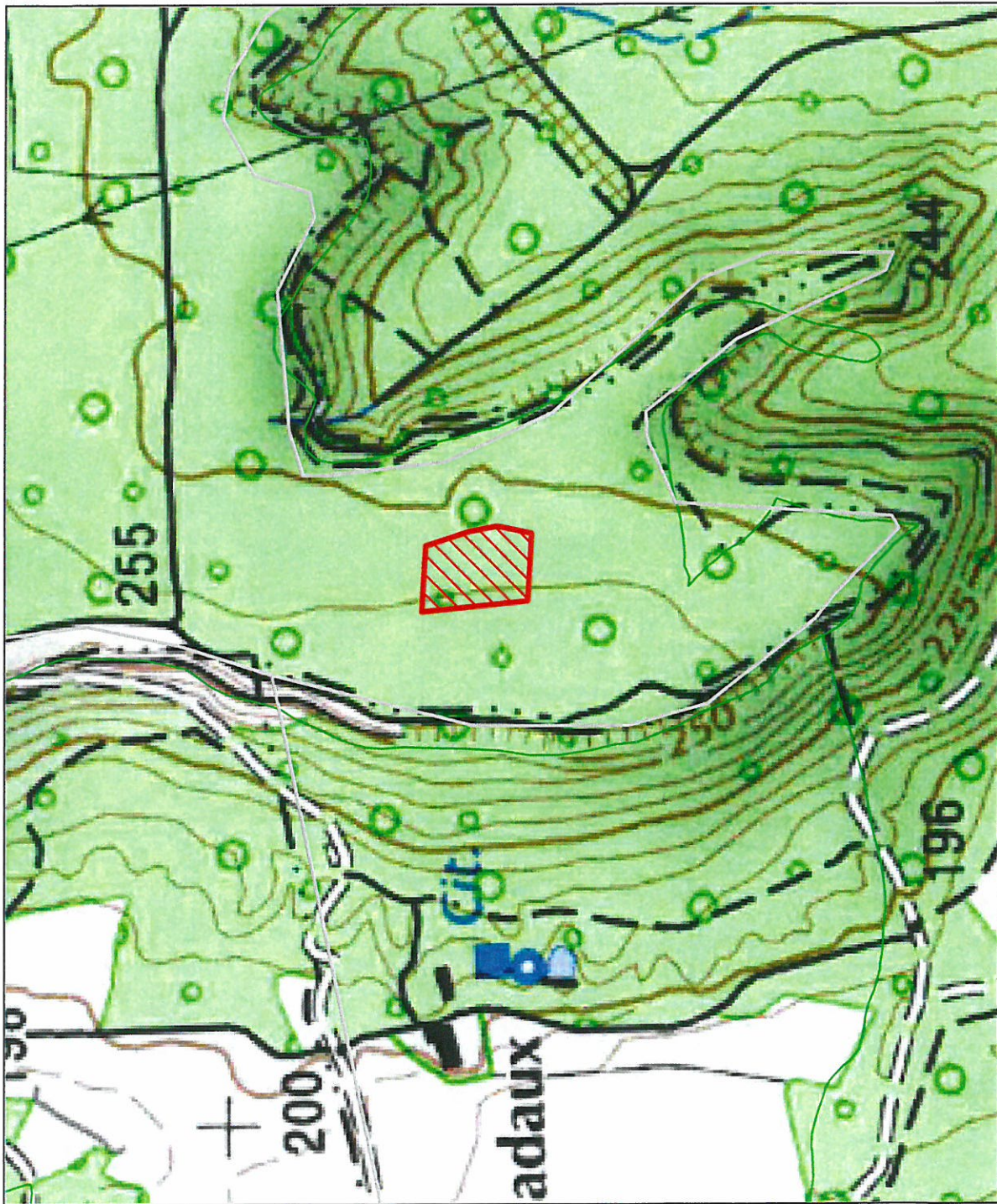
Auteur : Jean-Yves Martel

27/01/2014

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite

AFC Aix-en-Provence

Programme de travaux 2014



- zz_commune
- Parcelle Forestière

Commentaires
Plantation de feuillus
Surface 5000 m²



Echelle : 1 : 5000

Auteur : Jean-Yves Martel

27/01/2014

© IGN / ONF : Toute reproduction interdite